

<https://divergences.be/spip.php?article4750>



La question : Un seul ?

- Aujourd'hui - 2026 - octobre 2026 -

Date de mise en ligne : dimanche 27 septembre 2026

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Tous les cinq ans, la démocratie française doit changer de roi. La France est le seul pays, avec les USA, où le pouvoir central est issu d'une consultation électorale ouvrant le choix sur un nom. Tous les cinq ans, les Français choisissent le chef de leur État. Partout ailleurs, la tête du pays est choisie soit par filiation monarchique ou par vote du parlement. Aucun de ces derniers n'a l'importance légale du président français, aucun n'a autant de pouvoirs, et cela depuis le référendum de 1962 qui a institué l'élection du Président de la République au suffrage universel direct.

Ce référendum a été tranché à 62 % des voix par les Français. Trois ans plus tard, en décembre 1965 Charles de Gaulle était élu président au second tour. Signe d'une certaine résistance à ce qui devait être une formalité. Il faisait face au champion de la gauche, F. Mitterrand, auteur d'un pamphlet qui remettait en cause cette constitution, coup d'État permanent. Cette participation à un processus jugé liberticide illustre à quel point la soumission à une démocratie représentative est forte. Le fait de confier à un individu la conduite d'un pays relève plus de la démission collective que de l'acceptation d'une de politique.

Tout cela pose la question de la nature même du fait démocratique. Problème, question, décision, application, ces quatre points sont les bases du processus démocratiques. Il semble qu'aujourd'hui cela s'incarne dans une société qui se limiterait aux rites de la désignation parlementaire, élections et assemblées parlementaires où la majorité l'emporte sur la minorité. Le concept de consensus est absent du processus, tout comme le fait que les décisions devraient s'appliquer d'abord à ceux qui les prennent.

Il faut remercier E. Macron pour avoir institué des organes ou institutions parallèles au processus électoral. Il faut juste remarquer qu'une fois cela fait, il en a eu peur. Il y a eu après l'épisode "Gilets Jaunes", le Grand Débat en 2019, avec le dompteur Macron au centre, chemise retroussée aux coudes. Puis, il y eut la "Convention citoyenne pour le climat", qui s'est tenue en 2019 et dont on connaît les résultats... puis la "Convention sur la fin de vie" qui a donné un résultat décevant tant pour ses partisans que pour l'opposition. Une autre devait arriver, qui n'est jamais apparue celle sur l'école. Aujourd'hui, un agitateur J-M. Jancovici ayant pas mal d'échos a repris l'idée et mis en place une "convention citoyenne sur réchauffement climatique" qui devrait prendre sa place dans le débat pré-électoral de ce printemps. Initiative qui a laissé de marbre le monde politique partisan.

Voilà pourtant une façon de faire libertaire, ...

P.S.